

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29/03/2022

Délibération n° DE-0008-2022

Objet : Budget primitif 2022 – Budget annexe régional Nouvelle-Aquitaine

Le Président soumet aux membres du Conseil d'administration une proposition de budget primitif du budget annexe régional Nouvelle-Aquitaine pour l'exercice 2022 présenté par chapitre ainsi qu'il suit :

**BUDGET ANNEXE REGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE**

BUDGET PRIMITIF 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

VUE D'ENSEMBLE

Chap.	Désignation	Crédits votés 2021	Proposé B.P. 2022
011	Charges à caractère général	4 306 945,58 €	4 252 778,17 €
012	Charges de personnel	52 045,00 €	53 904,00 €
65	Autres charges gestion courante	- €	- €
66	Charges financières	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €
68	Dotations aux amortissements	- €	- €
023	Virement à la section d'invest.	- €	- €
	TOTAL DEPENSES	4 358 990,58 €	4 306 682,17 €

Chap.	Désignation	Crédits votés 2021	Proposé B.P. 2022
013	Atténuation de charges	- €	- €
70	Produits des services	1 944 677,00 €	1 464 036,00 €
74	Dotations et participations	- €	- €
75	Autres produits gestion courante	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
79	Transfert des charges	- €	- €
002	Excédent antérieur reporté	2 414 313,58 €	2 842 646,17 €
	TOTAL RECETTES	4 358 990,58 €	4 306 682,17 €

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29/03/2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Article	Désignation	Crédits votés 2021	Proposé B.P. 2022
6042	Prestations de services	4 294 645,58	4 242 078,17
6161	Primes d'assurances	10 500,00	10 700,00
617	Études et recherches	1 800,00	0,00
	TOTAL 011 - Charges à caract. général	4 306 945,58	4 252 778,17
621	Personnel extérieur au service	52 045,00	53 904,00
	TOTAL 012 - Charges de personnel	52 045,00	53 904,00
	TOTAL 65 - Autres charges gest. cour.	0,00	0,00
	TOTAL 66 - Charges financières	0,00	0,00
	TOTAL 67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00
	TOTAL 68 - Dotations amortissements	0,00	0,00
	TOTAL 023 - Virement à sect. invest.	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES	4 358 990,58	4 306 682,17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29/03/2022

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Article	Désignation	Crédits votés 2021	Proposé B.P. 2022
	TOTAL 013 - Atténuation de charges	0,00	0,00
7086	Transfert de ressources CNFPT	1 944 677,00	1 464 036,00
	TOTAL 70 - Produits des services	1 944 677,00	1 464 036,00
7478	Sub. et participations autres organismes	0,00	0,00
	TOTAL 74 - Dotations et participations	0,00	0,00
	TOTAL 75 - Autres produits gest. cour.	0,00	0,00
773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00
	TOTAL 77 - Produits exceptionnels	0,00	0,00
	TOTAL 79 - Transfert des charges	0,00	0,00
002	Excédent antérieur reporté	2 414 313,58	2 842 646,17
	TOTAL 002 - Excédent antérieur report.	2 414 313,58	2 842 646,17
	TOTAL RECETTES	4 358 990,58	4 306 682,17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29/03/2022

Le Conseil d'administration, sur le rapport du Président, après en avoir délibéré, et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

VOTE

- la proposition de budget primitif 2022 par chapitre du budget annexe régional Nouvelle-Aquitaine et le document annexé correspondant présentés par le Président.

Le Président du Centre de Gestion,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à BORDEAUX, le 29 mars 2022.



Le Président,



Roger RECORS
Maire-adjoint de CESTAS

RÉCEPTIONNÉE PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT LE : **29 MARS 2022**

PUBLIÉE LE : **29 MARS 2022**